

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
 Six mois 16"
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne
 à SAUMUR,
 Chez tous les Libraires :
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A. EWIG,
 Rue Tailbout, 10.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 30 c.
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 35 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 26 Février 1878.

Chronique générale.

Les groupes conservateurs de la Chambre
 des députés ont décidé la formation de comi-
 tés consultatifs de juriconsultes.

L'un de ces comités, composé de sénateurs,
 de députés, d'anciens députés, d'avocats
 au conseil d'Etat et à la Cour d'appel,
 est dès maintenant constitué. Il a son siège à
 Paris, 14, rue Castellane, et recevra toutes
 les communications adressées à son secrétaire,
 M. Etienne Récamier.

Ce comité sera chargé d'examiner les
 questions juridiques qui pourront lui être
 soumises, soit à l'occasion de l'enquête
 électorale, soit à l'occasion des élections,
 ainsi que les illégalités et les abus de pou-
 voir qui lui seront signalés par les parties in-
 téressées.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la for-
 mation de ce comité, appelé à rendre les
 plus grands services à la cause de l'ordre, et
 nous sommes heureux d'y voir une nouvelle
 affirmation de l'union et de l'action des
 groupes conservateurs.

Dans le vote qui a eu lieu vendredi, sur
 l'art. 40 de la loi des finances relatif aux
 bourses des séminaires, trois membres de la
 minorité faisant partie du groupe de l'Appel
 au peuple ont voté avec la majorité, et cin-
 quante-sept autres se sont abstenus.

Un journal a cru pouvoir annoncer qu'à
 la sollicitation de plusieurs députés, M.
 Ranc venait d'obtenir sa grâce pleine et en-
 tière.

La *Correspondance universelle* se dit en me-
 sure de déclarer cette nouvelle sans aucun
 fondement. Bien que la grâce de M. Ranc
 ait été plusieurs fois sollicitée depuis le 13
 décembre dernier, elle a été jusqu'ici cons-
 tamment écartée.

Le *Réveil* et le *Républicain* publient la note
 suivante :

« M. Pascal Grousset, ancien membre
 de la Commune de Paris, nous prie de dé-
 clarer qu'il est entièrement étranger à toute
 pétition ou demande en grâce présentée en
 sa faveur. Il n'a jamais autorisé, directement
 ou indirectement, aucune démarche de ce
 genre, et n'a jamais donné à personne le
 droit de supposer qu'il pût accepter le bé-
 néfice d'une mesure personnelle. »

Il faut que la démagogie se croie bien près
 du succès pour avoir de pareils accès de
 fierté. Les aveugles du centre gauche se-
 ront-ils les seuls à ne pas le voir et à ne pas le
 comprendre ?

Le comité des Dix-Huit a chargé ses amis
 du ministère de trouver le moyen d'engager
 le maréchal de Mac-Mahon à prendre per-
 sonnellement parti dans la question du bud-
 get et à intervenir auprès des sénateurs de
 droite afin d'obtenir un vote immédiat.

On nous assure même que ceux qui au-
 raient parlé dans ce sens au Maréchal, l'au-
 raient engagé à mettre sa démission en
 avant afin d'entraîner plus facilement ses
 amis du Sénat.

Il paraîtrait que la note de la *Gazette de
 l'Allemagne du Nord*, contenant quelques
 paroles aimables de M. de Bismark à l'a-
 dresse de la France, aurait été obtenue par
 M. de Saint-Vallier, et cela après les instan-
 ces les plus humbles auprès du chancelier
 de l'empire allemand.

Le personnel du ministère des finances
 commence à être effrayé des mouvements
 lents, mais continus, qui paraissent chaque
 jour à l'*Officiel* ; ces mouvements ne con-
 tiennent pas d'avancements, mais des chan-
 gements de résidence onéreux pour ceux
 qui en sont l'objet et équivalents à de véri-
 tables disgrâces. On appelle déjà M. Palain,
 chef du personnel de M. Léon Say, l'ange
 exterminateur du ministère des finances.

On répand avec insistance au Sénat que
 M. Teisserenc de Bort, ministre du com-
 merce, va demander que le tarif général des
 douanes soit élevé de 20 0/0 sur tous les ar-
 ticles, afin de donner satisfaction aux récla-
 mations des protectionnistes. Bien que ce
 fait paraisse certain, on refuse d'y croire, le
 gouvernement républicain ayant toujours
 favorisé les idées libre-échangistes.

LA RÉVOLUTION.

Le Peuple excite les convoitises contre le
 clergé. On en faisait autant sous la Com-
 mune, lorsque les fédérés s'emparaient des
 trésors contenus dans les églises et les sa-
 cristies ; mais nous ne pouvons nous empê-
 cher de reproduire les dernières lignes de
 cette exaltation qui devraient bien ouvrir les
 yeux des égarés auxquels il reste encore
 quelque bon sens :

« Je commence à craindre qu'en 1889, à
 l'anniversaire de la prise de la Bastille,
 nous ne votions des fonds pour ériger une
 basilique à la place qu'occupait jadis l'in-
 fâme prison d'Etat... »

« Pauvres nous !... toujours les mê-
 mes !... nous faisons des révolutions, nous
 combattons, nous votons pour que le pro-
 grès marche... et ceux qui nous ont pou-
 sés aux révolutions, ceux pour qui nous
 avons combattu et voté, après avoir crié :
 En avant ! jusqu'à s'enrouer, s'empres-
 sent, une fois en place, d'aller à reculons... Pau-
 vres bêtes que nous sommes ! — Thomas Vi-
 reloque. »

L'un de nos journaux satiriques illustrés
 devait publier une charge sur M. de Bis-
 mark avec cette légende : *Interrogez le Sphinx !*
 Le propriétaire du journal a été invité à
 s'abstenir de publier ce dessin.

LE NOUVEAU SUCCÈS DU PRINCE DE BISMARCK.

Sous ce titre, on lit dans l'*Assemblée na-
 tionale* :

« On nous affirme que plusieurs mem-
 bres de la majorité de la Chambre basse

essayent d'exercer une pression sur M. le
 ministre des affaires étrangères, pour l'en-
 gager à choisir, comme représentant de la
 France à la Conférence de Baden-Baden,
 M. Jules Favre.

» Ainsi, M. de Bismark a déjà réussi à
 transformer en simple Conférence le Congrès
 projeté ; l'habileté, la fermeté, l'autorité du
 représentant de la France pourraient seules
 donner quelque valeur à l'intervention fran-
 çaise à la Conférence, et voilà que les vain-
 queurs du 13 Décembre veulent encore met-
 tre en présence du grand chancelier celui
 qu'il a si bien roulé à Ferrières.

» Il est légendaire que M. Jules Favre,
 malgré son incontestable éloquence, perd
 assez généralement les causes qu'il défend.

» L'éloquence ne suffit pas pour impro-
 viser un ministre des affaires étrangères, et
 M. Jules Favre, aux affaires étrangères en
 1870 et 1871, a montré la plus inconceva-
 ble, la plus stérile, la plus naïve incapacité
 diplomatique.

» La nomination de M. Jules Favre comme
 négociateur, représentant ou plénipoten-
 tiaire de la France à la Conférence serait
 considérée par M. de Bismark comme une
 véritable bonne fortune, comme l'équivalent
 d'une victoire, comme le gage le plus rassu-
 rant pour lui de l'isolement complet de la
 France.

» Si M. de Bismark était consulté pour
 savoir quel est celui de tous les ministres
 des affaires étrangères passés qu'il préfère
 voir à la Conférence, il n'hésiterait pas à dési-
 gner M. Jules Favre, à moins qu'il ne lui
 préfère encore son successeur pendant la
 Commune, M. Pascal Grousset.

» Dans la réunion des principaux diplo-
 mates de l'Europe, M. Jules Favre n'aurait
 assurément pas beaucoup plus d'influence
 qu'un Pascal Grousset, et il faut avoir sa-
 crifié tout patriotisme à des intérêts de parti
 pour songer à placer la France dans de telles
 conditions d'infériorité, au moment où vont
 être révisés, sans doute, les traités des
 trois siècles passés, dans une Conférence
 qui doit décider de la paix ou de la guerre
 et qui sera bien certainement le point de
 départ du nouveau remaniement de la carte
 d'Europe.

» Si le Comité de Salut public réussit à
 imposer M. Jules Favre comme plénipoten-
 tiaire ou simple représentant à la Confé-
 rence, M. de Bismark pourra se féliciter de
 nouveau d'avoir dans le parti républicain
 des amis bien utiles au succès de tous ses
 projets d'agrandissement.

» Qui pourra jamais rendre à la France
 tout ce que lui auront fait perdre depuis
 huit ans la Révolution et les révolution-
 naires ? »

AFFAIRES D'ORIENT.

Le texte du discours du prince de Bis-
 mark, publié par la généralité de la presse
 française, était emprunté à la *Gazette de Colo-
 gne* qui en avait tronqué un passage. La
Gazette de l'Allemagne du Nord l'a fait con-
 naître.

Il y a dans ce passage l'affirmation très-
 nette que l'Allemagne ne veut pas renoncer
 à l'amitié de la Russie pour une question
 où elle n'a pas des intérêts directs enga-
 gés.

Ainsi le prince de Bismark, tout en lais-
 sant à l'Autriche et à l'Angleterre la liberté
 d'intervenir suivant leurs intérêts, demeure

sympathique à la Russie. C'est une amitié
 qui ne se traduit pas par des actes, puis-
 qu'il a déclaré dès le début que l'Allemagne
 ne lui donnerait « ni un soldat ni un écu, »
 mais enfin le gouvernement de Berlin entend
 rester son allié en apparence et lui prêter
 son appui et son concours à la Conférence
 prochaine.

Si la voix du plénipotentiaire allemand est
 acquise d'avance à la Russie, il ne faut pas
 voir dans ce fait la résolution du prince de
 Bismark de prendre les armes pour sa
 cause, mais simplement un moyen de l'em-
 pêcher de faire des concessions qui apaise-
 raient le conflit. Le grand chancelier, par
 amitié sans doute, ne veut pas qu'elle re-
 nonce aux avantages qu'elle a obtenus ; c'est
 d'un bon allié. Il la poussera même à ne
 rien céder de ses prétentions. Mais en som-
 me le résultat qu'il rêve est peut-être de
 mettre aux prises les autres puissances, de
 les engager dans la lutte, afin de rester le
 maître et de poursuivre son but sans ren-
 contrer d'adversaires gênants.

Ce nouveau passage de son discours que
 nous ne connaissons pas, nous le montre
 restant dans son attitude de mystérieuse ré-
 serve, qui lui permet tout, à une heure don-
 née. Il dit volontiers à chaque puissance :
 « Allez de l'avant, au gré de vos intérêts ; je
 ne gênerai personne, mais je ferai ensuite
 ce qui me plaira. » Il encourage tout le
 monde, mais le vrai sens de sa politique reste
 encore à démêler.

Les journaux étrangers qui ont connu
 avant nous le texte intégral de ce discours, et
 surtout le passage supprimé, n'en tirent pas
 des conclusions pacifiques. On est inquiet à
 Vienne, on est irrité à Londres ; voilà ce que
 nous constatons en lisant les feuilles autri-
 chiennes et les feuilles anglaises.

En même temps, de Constantinople, nous
 arrivent des nouvelles inquiétantes. Il paraît
 que les délégués ottomans refusent de sous-
 crire les dernières conditions de la Russie,
 quoique les bases en aient été acceptées et
 signées par Server-Pacha, dans les prélimi-
 naires de la paix.

La Russie demande une indemnité de
 guerre considérable, que la Porte est hors
 d'état de payer ; alors, en échange, elle exige
 les navires de la flotte cuirassée ottomane,
 qui lui donnerait immédiatement une force
 puissante dans la mer Noire.

C'était pour en prendre possession qu'elle
 avait fait venir ses marins de la Baltique.

On se rappelle que les préliminaires de
 paix signés à Kasanlik portaient que la
 Porte « payerait l'indemnité de guerre soit
 en argent, soit en territoire, soit autrement. Cet
 autrement indiquait précisément la cession
 de l'escadre cuirassée, car la Russie savait
 bien que tout paiement en argent était im-
 possible.

Aujourd'hui la Porte résiste, et l'on an-
 nonce que le grand-duc Nicolas, pour la
 contraindre, serait disposé à faire occuper
 Constantinople.

La promesse faite à l'Angleterre de ne
 pas entrer dans la ville supposait que le
 traité de paix allait être signé sur les bases
 posées par les préliminaires. Mais le refus
 subit de la Porte remet tout en question,
 aussi bien l'armistice que la paix elle-
 même, et libère la Russie de son engage-
 ment. Du moins on l'interprète ainsi à Saint-
 Pétersbourg.

Voici, à ce sujet, la dépêche que le *Temps*
 a publiée :

« Vienne, 22 février, 11 h. 30.
 » On assure aujourd'hui dans les cer-
 cles politiques de Vienne que les plénipo-

lentiaires d'Andrinople ne peuvent pas s'entendre et que la Turquie refuse absolument de se soumettre à de certaines conditions que la Russie prétend lui imposer.

» On ajoute que les Russes menacent de faire entrer leurs troupes à Constantinople, non plus en invoquant le prétexte que leur fournit la présence de l'escadre anglaise dans la mer de Marmara, mais afin de vaincre la résistance du gouvernement de la Porte, qui ne veut pas se mettre complètement à la merci du vainqueur.

» Ces nouvelles, vraies ou fausses, causent une émotion générale, et l'on paraît craindre que tout ne soit remis en question.

» La réponse de la Russie à l'invitation qui lui a été adressée par notre gouvernement pour la réunion d'un Congrès ou d'une Conférence à Bade n'est pas encore arrivée.

Nous avons lieu de croire que ces nouvelles sont exactes, car nous les trouvons confirmées par une autre dépêche qu'a reçue le *Journal des Débats*.

Rien n'est donc certain aujourd'hui pour la conclusion prochaine de la paix.

Les rectifications que plusieurs journaux allemands apportent au texte télégraphique du discours du prince de Bismark produisent une impression très-vive dans nos cercles politiques.

Il paraît qu'à Londres on a eu, dès le premier moment, le texte exact de ces déclarations, ce qui explique les appréciations inquiètes des journaux anglais; et l'on se demande pourquoi et dans quel intérêt l'opinion publique, en France, n'a pas été renseignée aussi promptement et aussi sérieusement.

Un homme d'Etat autrichien, résumant hier l'impression produite par le discours du prince de Bismark, disait, à ce que nous apprend un correspondant :

« Froissement pour personne; déception pour tout le monde. »

La *Politische Correspondenz*, de Vienne, contient une lettre de Constantinople où il est rendu compte d'une conversation que Server-Pacha aurait eue avec le banquier grec Zarifi, qui avait exprimé son étonnement sur le revirement favorable aux Russes qui s'était produit à la Porte :

« Que voulez-vous, aurait dit Server-Pacha, l'Europe nous a abandonnés après nous avoir encouragés directement ou indirectement à résister à la Russie. Si nous avions prévu la conduite qu'elle a tenue ensuite, nous aurions accepté les conditions stipulées à la conférence de Londres (le protocole du 31 mars 1877). Il ne nous reste plus maintenant qu'à nous jeter dans les bras de la Russie, ce qui aura peut-être pour nous mainte conséquence avantageuse. S'il s'ensuit une complication européenne, tant mieux. Nous n'avons plus rien à perdre, et tout au plus se disputerait-on pour partager nos possessions. »

» Si au contraire, ce qui est plus vraisemblable, on laisse à la Russie ses coudées franches, il est de notre intérêt bien compris de nous appuyer sur elle. Nous lui sommes en effet encore nécessaires en Europe; elle aimera mieux voir sur le Bosphore une Turquie européenne faible que d'assister à la formation d'États nouveaux garantis par toute l'Europe.

» Notre existence a été jusqu'à présent nécessaire à l'Europe; elle est aujourd'hui nécessaire à la Russie. Le centre de gravité de la puissance turque est désormais transporté en Asie. On n'a pas voulu que le sultan continuât d'être un souverain européen; comme souverain asiatique, comme khalife, il dominera dorénavant sur 100 millions d'Asiatiques. Or, comme puissance asiatique, la Turquie ne peut désirer de meilleur allié que la Russie, et, en cette même qualité, elle n'a pas de plus grand adversaire que l'Angleterre, qui a oublié qu'en conservant la Turquie elle se serait conservée elle-même.

» En Europe, nous avons besoin de l'Angleterre : en Asie, c'est elle qui a besoin de nous. Le sultan est le chef religieux de l'empire anglo-indien. A partir de ce moment, l'impératrice de l'Inde et le maître de l'Islam se trouvent en présence. »

La Roumanie envisage aujourd'hui la

réunion du Congrès avec un sentiment de tristesse et de regret.

On craint même dans les hautes sphères que le prince Charles ne soit obligé d'abdiquer, s'il consent à la rétrocession de la Besarabie.

La Russie insiste toujours sur cette rétrocession. Si elle persiste, une guerre civile en Roumanie n'est nullement improbable. La proposition de la Russie a soulevé une grande colère dans l'armée roumaine.

On ajoute que, s'il survenait des troubles, la Russie établirait en Roumanie la dictature militaire.

Toutes les classes de la société sont hostiles au programme russe et accusent le Czar de trahison envers sa plus fidèle alliée.

Etranger.

ANGLETERRE. — Lord Derby persiste dans sa détermination de se retirer du cabinet britannique.

L'amirauté prépare en grande hâte l'équipement de 20,000 volontaires, qui seront mis à la disposition de lord Napier.

— Les journaux anglais annoncent que le gouvernement a donné l'ordre d'acheter 5,000 chevaux pour la cavalerie, au prix de 50 livres sterling chacun, et que le nombre de chevaux supplémentaires demandés par le ministre de la guerre, principalement pour le service du train des équipages, dépasse 20,000. La Compagnie pour la fabrication des voitures, à Bristol, a en outre reçu l'ordre provisoire de construire un nombre considérable de fourgons pour le train, livrables en cas de déclaration de guerre.

ITALIE. — Nous empruntons à une correspondance du *Figaro* les renseignements suivants sur le lieu de naissance du Pape Léon XIII. Le correspondant raconte ainsi son voyage à Carpinetto :

« Je suis arrivé à minuit à Velletri, et, en réveillant toute la ville, je suis parvenu à trouver une voiture qui me déposait à six heures du matin à Montelanico. Le mauvais état de la route m'obligea à faire à pied, à travers la montagne, les cinq milles qui me restaient pour arriver à destination.

» Carpinetto est une bourgade d'environ cinq mille habitants, perchée sur une espèce de promontoire, flanqué de ravins escarpés au pied du mont Capreo dont le sommet est encore couvert de neige, et qui s'étend dans la vallée de la Nunciata, au bord du torrent Fosso; le paysage, quoique un peu sauvage, est magnifique. Les maisons de Carpinetto sont petites et construites en pierre accotées au roc. La pauvreté et la saleté qui règnent là sont vraiment incroyables, mais la municipalité, qui a revêtu des habits de fête en l'honneur du nouveau Pontife, est vêtue à la hussarde.

» La maison Pecci, située rue Cavour, car il y a une rue Cavour jusqu'à Carpinetto, peut passer pour un palais. Léon XIII appartient à une famille de noblesse ancienne venue de Sienna au quinzième siècle.

» Le Pape a trois frères, dont un, qui fut jésuite jusqu'en 1848, est maintenant un simple prêtre. Léon XIII n'est venu qu'une fois à Carpinetto, en 1856, après sa promotion au cardinalat. La famille Pecci, qui possède un patrimoine d'un demi-million, passe à Rome une partie de l'année; elle est pourtant à Carpinetto en ce moment, mais il m'a été néanmoins permis de visiter l'intérieur de la maison.

» L'appartement de Léon XIII, situé au premier étage, est meublé dans le vieux style, avec une certaine richesse, mais sans confort. Il n'est sans doute pas visité souvent, car on sent en y entrant cette odeur de renfermé et de mois, propre aux appartements inhabités.

» Dans l'antichambre, se trouvent un portrait de Pie VI et quelques estampes. Au salon, sont les portraits de famille, parmi lesquels je remarque celui du nouveau Pape en costume de cardinal. La figure, un peu efféminée, est jeune, souriante et d'une beauté frappante. En vieillissant, les traits se sont accentués, mais ont gardé toujours cet air aimable qui rend le nouveau Pontife si sympathique à tous ceux qui le connaissent. Le père du Pape est là, en uniforme de colonel français *ad honorem*, ainsi que sa mère, née Prosperi, une belle figure de patricienne.

» Dans la chambre à coucher, il y a un modeste lit de fer, mal garni, à la tête duquel est un crucifix en argent sur fond rouge.

» Tout à côté est une petite chapelle de famille, comme il y en a beaucoup dans les nobles maisons italiennes. Le cardinal Pecci y a dit la messe pendant son séjour. Au second étage, sont des chambres à coucher qui n'ont rien de remarquable.

» C'est dans l'église des capucins que sont les tombeaux de la famille Pecci. Le catafalque, encore dressé pour le service solennel en l'honneur de Pie IX, couvrait la pierre tombale.

» J'ai pu cependant relever les armes de Léon XIII, qui se composent d'un cyprès, d'une barre, de deux lys, de six roses et d'une comète sur champ d'azur.

» Carpinetto est en liesse; tous les habitants ont gardé un charmant souvenir du Pape; on se souvient de ses manières affables, et les anciens de la bourgade se plaisent à raconter les exploits du cardinal Pecci. Il paraît que dans sa jeunesse et une fois dans ses montagnes, le Pape Léon XIII était un chasseur passionné. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministère de la guerre est saisi, en ce moment, de plusieurs demandes fort intéressantes, émanant des officiers de l'armée territoriale.

Dans le nombre, nous devons signaler celles qui tendent à obtenir la multiplication des centres d'instruction pour l'artillerie de cette armée. Il s'agirait d'envoyer dans un certain nombre de villes qui n'en sont pas pourvues un matériel fort restreint, mais suffisant, n'y eût-il que deux ou trois pièces, pour familiariser les « territoriaux » à la manœuvre du canon, sous la direction de quelques officiers détachés passagèrement de l'armée active.

Ces demandes attestent, de la part des corps de l'armée territoriale, le désir, qu'on ne saurait trop louer, de se mettre en état de remplir sérieusement leurs devoirs, si jamais les circonstances l'exigeaient.

Théâtre de Saumur. — Hier soir, magnifique représentation de *Carmen* par les artistes d'Angers. Ouvrage très-bien monté, brillante mise en scène. Grand succès de M^{me} Hasselmans et Zelong, de M^m Pellin et Martin. M^m Odezene, Servat, Boulanger, M^{me} Lévy-Brun et Eugénie Simon ont concouru à l'excellente interprétation de l'œuvre. Le chœur d'enfants a beaucoup amusé.

La prochaine représentation sur notre scène, qui aura lieu mardi 5 mars, à l'occasion du *mardi gras*, se composera des *Volontaires de 1814*, grand drame historique en 12 tableaux, avec combats et évolutions militaires, de la Porte-Saint-Martin, par Victor Séjour.

TREMBLEMENT DE TERRE EN MAINE-ET-LOIRE.

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reçu une correspondance qui lui signale un phénomène qui, d'après la description faite, ne peut guère être attribué à une autre cause qu'un tremblement de terre.

Il serait toutefois spécial aux environs de Chalonnes-sur-Loire, du côté de la vallée du Layon, car à Angers rien de semblable n'a été ressenti et nous n'avons pas entendu dire que pareilles observations aient été faites sur aucun autre point du département.

B..., 23 février 1878.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Maine-et-Loire*,

J'attendais avec impatience, jeudi, le *Journal de Maine-et-Loire*.

J'avais hâte de savoir si vous nous parleriez du phénomène météorologique qui s'est produit dans la nuit du 20 au 21.

Puisque mon attente a été trompée, je prends le parti de vous raconter ce qui s'est passé dans notre contrée pendant cette mémorable nuit.

Vers quatre heures du matin, deux détonations violentes se sont fait entendre du côté de l'Orient, et certes, avec l'aide d'un téléphone, on aurait cru assister à quelque combat entre Russes et Turcs.

A six heures, une autre détonation formidable retentit. Cette fois, toutes les portes

craquèrent, les vitres résonnèrent, et un mouvement d'oscillation, produit de l'Est à l'Ouest, secoua les dormeurs dans leurs lits, et réveilla les plus endormis.

Une demi-heure après, on entendit successivement et à court intervalle deux autres détonations; puis tout rentra dans le silence.

Pendant l'accomplissement de ces épisodes atmosphériques, le temps était resté calme, un peu brumeux; le vent soufflait du Sud-Est.

Pas un éclair ne sillonna la nue; pas une goutte de pluie ne vint rafraîchir les fronts brûlants des observateurs anxieux, qui suivirent les phases du phénomène que je viens de raconter.

Le matin, dans un périmètre de plusieurs lieues, et compris entre Saint-Aubin et Beaulieu, tous les habitants se racontaient l'événement de la nuit.

Les uns avaient cru à l'effondrement de leurs maisons; les autres à une attaque de voleurs; quelques-uns ont pensé qu'il s'agissait d'un tremblement de terre.

Nous attendons du chef-lieu départemental quelques éclaircissements sur la cause de cet événement, car, pour nous autres campagnards, perdus au milieu de nos champs, c'est d'Angers que nous vient la lumière.

Agréez...

ANGERS.

Dimanche matin, rue Poissonnerie, une jeune fille s'est jetée par la fenêtre du haut d'un quatrième.

Elle s'est brisé le crâne sur le pavé.

MAMERS.

Mardi, à dix heures du soir, la fumée et une odeur insupportable de grillé qui partait de la maison du sieur Bouttier, défilant à la bouteille, rue du Mans, à Mangers (Sarthe), et qui filtrait à travers le mur en mauvais état de la maison voisine, et aussi quelques soupirs étouffés donnaient l'éveil dans le quartier.

On pénétra dans la maison, mais la fumée est tellement épaisse et l'odeur tellement âcre que les premiers entrés sont un instant suffoqués.

Enfin on entre dans la cuisine et on trouve Bouttier étendu à terre, le corps presque carbonisé.

C'était la fumée de sa chair et un peu celle de ses vêtements qui avait empli la maison.

Rien n'était brûlé dans la cuisine. Bouttier est relevé et déposé sur les tables du cabaret. Spectacle horrible! la peau était racornie; en le déshabillant, des morceaux de chair cuite se détachaient et tombaient pantelants; on dut se mettre des serviettes aux mains pour le toucher, afin que sa peau ne restât pas collée aux doigts. La chair était molle et gluante comme de la poix, et le malheureux vivait encore.

A onze heures et demie du soir il expirait, sans avoir témoigné par des cris, des convulsions, les horribles souffrances qu'il devait endurer.

Bouttier avait l'habitude de s'enivrer. On suppose qu'à la suite d'un excès alcoolique il aura mis le feu à ses vêtements.

La commune de Berthegeon, arrondissement de Loudun (Vienne), a été mise en émoi par une tentative d'assassinat.

La femme Perriot, âgée de 50 ans environ, était depuis longtemps au plus mal avec sa bru.

La semaine dernière elle alla cependant la voir. Elle lui parla de réconciliation et lui dit qu'elle avait caché 4,800 francs près d'une fontaine qu'elle lui désigna, lui offrant d'aller les déterrer ensemble et de les partager. Celle-ci refusa, se méfiant de cette amitié si spontanée. Mais la belle-mère ne lâcha pas prise; elle l'importuna tellement qu'elle finit par céder. La belle-mère triomphante l'emmena sans même lui laisser le temps de déjeuner.

Arrivées près de la fontaine, la femme Perriot dit à sa bru : « C'est là que je les ai mis, cherche! » et elle lui montra un endroit au bord de la fontaine.

La jeune femme se pencha pour voir si elle ne découvrirait rien.

Profitant de cet instant, la belle-mère la poussa par derrière et la fit tomber dans l'eau; puis elle s'y précipita elle-même pour tâcher de la faire enfoncer. Ses efforts furent heureusement inutiles. Le sieur Billoin

qui se trouvait près de là, entendit les cris de la victime, accourut à son secours et parvint à la retirer des griffes de sa terrible belle-mère. Depuis cette tentative d'assassinat, la femme Perriot erre dans les champs et on ne sait trop ce qu'elle devient. On croit qu'elle est atteinte d'aliénation mentale. Une enquête est ouverte.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 24 février 1878.

Versements de 117 déposants (20 nouveaux), 21,497 fr. 25 c.
Remboursements, 10,684 fr. 38 c.

VILLE DE MONTREUIL-BELLAY.

Mardi gras 5 mars 1878.

GRANDE CAVALCADE AU PROFIT DES PAUVRES.

Départ des chars, 11 heures du matin, accompagnés des sociétés musicales et fanfares de trompes. — Parades charlatanesques.

Le soir, Retraite aux flambeaux, Feux de Bengale.
Bal à l'issue de la Cavalcade.

Faits divers.

LE GÉNÉRAL DUPLESSIS.

M. le général Duplessis, un des officiers les plus distingués et les plus sympathiques de l'armée française, grand-officier de la Légion d'Honneur, commandant la 7^e division d'infanterie du 4^e corps d'armée, vient d'être victime d'un terrible accident.

Le général faisait vendredi dernier une promenade à cheval au bois de Boulogne. Il montait *Noiraud*, un cheval qui n'est ni fougueux ni ombrageux.

Il était environ dix heures quand son cheval s'emporta subitement.

M. Duplessis, qui est un excellent cavalier, voulut d'abord le retenir; mais cela lui étant impossible, il le laissa galoper ventre à terre, espérant sans doute que cette course folle se terminerait dès que le cheval serait rompu de fatigue.

Malheureusement celui-ci se détourna de la droite ligne où il était engagé et vint s'abattre contre un des arbres de l'avenue.

Le général fut désarçonné et lancé à terre, où il resta étendu sans mouvement. La tête avait porté sur le sol, et une large blessure laissait échapper le sang en abondance.

On fit approcher immédiatement une voiture dans laquelle on plaça le blessé et on le reconduisit chez lui.

Le médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, ami intime du général, fut aussitôt mandé. L'état du blessé est assez grave.

Seule de la famille, M^{me} Duplessis veille au chevet de son mari; ses deux fils sont à l'étranger, l'un à Berlin, secrétaire de l'ambassade de France; l'autre, qui est enseigne de vaisseau, a pris la mer il y a quelques jours pour faire un voyage de deux années.

Dernières nouvelles. — Les nouvelles que nous avons fait prendre du général sont alarmantes.

Depuis hier, le corps est agité à chaque instant par des mouvements convulsifs, et le blessé ne laisse plus échapper que des paroles incohérentes, indices certains de graves lésions au cerveau.

On s'attend d'un moment à l'autre à un dénouement fatal.

Dans la journée d'hier, le maréchal de Mac-Mahon, accompagné d'un aide-de-camp, est allé prendre des nouvelles de son compagnon d'armes.

Le ministre de la guerre, le général Vinoy et un grand nombre d'officiers de tout grade sont allés s'inscrire à la demeure du général Duplessis.

Une jolie historiette racontée par le *Journal amusant*.

On pourrait en faire une fable avec ce titre: *L'Avocat et le Voleur*.

Un vieil avocat, aujourd'hui riche et célèbre, se plaît à raconter cet épisode de sa jeunesse.

Il débutait au barreau, et, dans sa naïveté, il croyait à l'innocence des accusés qu'il avait à défendre.

Un jour il fut mandé à la prison par un mauvais drôle, accusé de vol d'une pièce de drap dans un magasin de nouveautés de la ville.

Le prévenu protesta tellement de son innocence qu'il fit passer la conviction dans l'esprit de son défenseur.

Celui-ci, qui aurait refusé ou aurait très-mal plaidé une mauvaise cause, prit si bien au contraire l'affaire à cœur, il parla, il gesticula, il pleura si fort, que, contre toute apparence, il fit acquitter son homme.

Quelques jours après, l'avocat vit entrer dans son cabinet son client, qui portait sous le bras un paquet soigneusement ficelé.

— Monsieur l'avocat, fit-il, je viens vous remercier de ce que vous avez fait pour moi, et m'acquitter envers vous; malheureusement...

— Oh! mon ami, s'empressa de dire l'avocat sur ce mot, ne parlons pas de cela. Je suis assez heureux du triomphe de la vérité pour me passer d'autres honneurs.

— Non pas, non pas, chacun son métier. Je n'ai pas d'argent pour le moment, c'est vrai, mais il y a d'autres moyens. Tenez, voici un coupon de beau drap...

— Comment! du drap! s'écria l'avocat, faisant un bond sur son fauteuil.

— Mais oui, celui pour lequel je me faisais pincer bêtement, sans votre secours. Eh bien! il y en a largement pour deux pantalons; nous allons en prendre chacun un, n'est-ce pas?

Variétés.

HISTOIRE DE LA BOULANGERIE.

A propos d'un récent congrès d'ouvriers boulangers tenu à Paris, le *Journal des Débats* a rappelé en ces termes l'origine et les progrès de la boulangerie:

Il est admis que dans les temps reculés il n'existait point de boulangers: chacun faisait son pain soi-même, et les femmes étaient principalement chargées de ce travail.

Cependant, vers l'ère chrétienne, Rome possédait des boulangeries; on y comptait trois cents boulangers. Les empereurs encouragèrent ouvertement cette profession, qui fut regardée comme un service public. Les boulangers (*pistori*) furent formés en corporation, et de grands privilèges leur furent accordés.

Déjà, à cette époque, le pilon avait été remplacé par la meule et la triture; le pétrissage et la cuisson du pain s'exécutaient rapidement, et la fabrication pouvait suffire aux besoins de la population.

Entre autres découvertes faites à Pompéi il y a soixante ans environ, on a détérré une maison portant le nom de *four public*, voisine d'une autre appelée la *boulangerie*. Dans toutes deux on a trouvé des amphores pleines de blé et de farine, des vases pour l'eau, et des moulins de diverses grandeurs. Dans une pièce de la maison du four public de Pompéi, on a également trouvé le squelette d'un âne; sur la muraille, on avait dessiné un âne tournant la meule, avec cette inscription, gravée probablement par un esclave devenu libre: *Labora, aselle, quomodo laboravi, et proderit tibi*, c'est-à-dire: «Travaille, pauvre petit âne, comme j'ai travaillé, cela te servira.»

C'étaient ordinairement des esclaves qui étaient condamnés à tourner la meule, et c'était le châtiement qu'ils redoutaient le plus.

Les Romains, une fois en possession de boulangeries, devinrent raffinés dans la fabrication du pain. Il y avait différentes sortes de pains affectés à tel et tel comestible: des pains faits de fleur de farine, des pains au lait, au beurre, aux œufs. Le pain le plus recherché et le plus en réputation était pétri avec du jus de raisin sec. On le mangeait trempé dans du lait.

En France, l'exercice public de la profession de boulanger est de peu antérieure au règne de Charlemagne. Jusqu'alors, la transformation du grain en farine était, comme anciennement à Rome, considérée comme une opération domestique que chacun accomplissait chez soi. Peu à peu la

profession de boulanger prit faveur, et beaucoup de particuliers trouvèrent plus économique d'acheter du pain tout fait que de le confectionner eux-mêmes.

Voici, du reste, des détails épisodiques concernant la fabrication du pain dans Paris:

Au temps où la ville avait été confinée dans l'île de la Cité, un marché de blé approvisionné par la Beauce, — ce grenier précieux de la France, — avait suffi aux habitants: un four appartenant à l'évêque et établi sur la rive droite de la Seine, c'est-à-dire vers le petit bras du fleuve, cuisait le pain.

Depuis que Philippe-Auguste (1180-1223) avait élargi l'enceinte, en y comprenant les bourgs voisins de Paris, l'importance de la ville et la population s'étaient considérablement accrues. Cette simplicité dans la fabrication du pain fut alors abandonnée, et d'autres manutentions s'établirent à côté de nouveaux marchés de grains arrivant de la Brie et de la Picardie.

Le commerce des grains se développa rapidement. On fit des règlements; le prévôt des marchands gardait, au nom du roi, les étalons et les mesures; et les mesureurs jurés, nommés par le corps des marchands, étaient institués pour la garantie des ventes.

Les moulins destinés à moudre les grains étaient amarrés sous le Pont-au-Change; mais jusqu'au XIII^e siècle il n'y eut aucune prescription sur la quantité et le poids du pain. Les plaintes du peuple se multipliaient; le pain était cher, de mauvaise qualité, et l'autorité régla le poids et le prix des diverses qualités du pain.

Jusqu'alors il était difficile aux amateurs de pâtisseries de satisfaire leur goût. L'art de la pâtisserie ne fut guère connu que sous Louis IX ou Philippe-le-Hardi, et quelle pâtisserie! Des gaufres, des nicules et des oublies que l'on criait dans les rues comme de nos jours on crie «les plaisirs!» Mais la pâtisserie se perfectionna rapidement: au XIV^e siècle, le gâteau au beurre et au sucre apparurent sur les bonnes tables; on faisait queue à la porte des pâtisseries du quartier des Arcis, et le pain mollet était enlevé comme on enlève de nos jours la gallette des boulevards Saint-Denis et Bonne-Nouvelle.

Il y avait dans le quartier des Arcis, près de la rue Saint-Martin, une rue dite Jean-Pain-Mollet, parce qu'un pâtissier du nom de Jean fabriquait un pain au lait qui faisait courir tout Paris. Cette rue a disparu avec l'agrandissement de la place de l'Hôtel-de-Ville et la création des rues voisines du square Saint-Jacques et de la rue Saint-Martin.

Dernières Nouvelles.

Nous avons aujourd'hui des nouvelles précises de Constantinople. L'entrée des Russes à San Stefano est confirmée officiellement; voici la dépêche communiquée par l'ambassade russe à Paris, en date de Saint-Petersbourg, 24 février, soir, et adressée au prince Orloff, à Paris:

«Le grand-duc Nicolas a télégraphié à l'Empereur, de San Stefano, le 12-24 février:

«Je suis arrivé ici, du consentement du Sultan, avec un détachement de troupes.
» Les Turcs nous ont fait place.
» Réouf-pacha et Mehemet-Ali-pacha ont été envoyés pour me souhaiter la bienvenue.»

» Signé: GORTCHAKOFF. »

Vienne, 24 février, soir.

Relations entre l'Autriche et la Russie très-tendues. Par suite, protestations par Andrassy à Gortchakoff contre émigration forcée des musulmans de la Bulgarie.

On écrit de Rome, 24 février, 7 h. soir, à l'Assemblée nationale:

«Léon XIII a confirmé le cardinal Simeoni comme secrétaire d'Etat, nommé le cardinal Schwarzenberg camerlingue, et M^{re} Ricci majordome du palais.

» Momentanément, il n'y aura contre le gouvernement italien aucune Encyclique.»

Le couronnement du Pape n'a pu avoir lieu dimanche, avons-nous dit. Le motif de

cette dérogation à l'usage qui veut que le Pape soit couronné le dimanche après son élection demeure inconnu. Rien, à l'heure qu'il est, n'est décidé à l'égard de cette importante cérémonie.

Samedi soir, Léon XIII est sorti du Vatican, incognito, et s'est rendu au palais Falconieri, son ancienne résidence, pour y prendre ses papiers. Puis il est rentré.

Le père du Pape était colonel honoraire de la Grande Armée.

Pour les articles non signés: P. GODER.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée prochaine, dans notre ville, d'un dentiste en renom de Paris, M. A. LÉVY, propagateur en province des nouvelles méthodes américaines, assurant la guérison et la conservation des dents douloureuses, cariées ou ébranlées. Nouvelles dents et dentiers américains, posés sans ressorts ni crochets, et sans extraction des racines restantes. Facilitant à un degré inconnu jusqu'alors la parole et la mastication (mastic-émaïl LÉVY), rendant aux dents creuses et noires leurs formes et leur blancheur naturelle. M. A. LÉVY arrivera dans notre ville du 4^e au 5 mars, et pourra être consulté, hôtel Budan, à Saumur, de 10 à 5 heures.

Grand Théâtre d'Angers.

SAMEDI 2 et MARDI 5 Mars 1878.

GRANDS BALS

PARÉS ET MASQUÉS.

Pour la location des costumes, s'adresser, tous les jours, à M^{me} CAILLÉ, costumière au Théâtre, de 10 heures à 5 heures.

Marché de Saumur du 23 février.

Froment (1 ^h)	77	24	Hulle chene.	50	—
2 ^e qualité.	74	22	Hulle de lin.	50	—
Seigle	75	13	Graine trèfle	50	—
Orge	65	16	— luzerne	50	—
Avoine bar.	50	10	Foin (dr. c.)	780	—
Fèves	75	14	Luzerne	780	—
Pois blancs	80	46	Paille	780	—
— rouges	80	32	Amandes	50	—
Graine de lin	70	—	Cire jaune	50	—
Farine, culas	157	65	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	—	— qualité (52 k. 500)	47	—
Chenevis	50	17	— 2 ^e	43	—
Huile de noix	50	—	— 3 ^e	39	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{er} qualité	à 80
Id.	2 ^e id.	à 60
Ordin., envir. de Saumur, 1877.	1 ^{er} id.	à 55
Id.	2 ^e id.	à 50
Saint-Léger et environs, 1877.	1 ^{er} id.	à 60
Id.	2 ^e id.	à 55
Le Puy-N.-D. et environs, 1877.	1 ^{er} id.	à 50
Id.	2 ^e id.	à 45
La Vienne, 1877.	—	à 45

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1877.	—	à 100
Id.	—	à 100
Champigny, 1877.	1 ^{er} qualité	à 120
Id.	2 ^e id.	à 100
Id.	3 ^e id.	à 80
Varrains, 1877.	—	à 100
Varrains, 1877.	—	à 100
Bourguet, 1877.	1 ^{er} qualité	à 110
Id.	2 ^e id.	à 100
Id.	3 ^e id.	à 80
Restigné, 1877.	—	à 100
Id.	—	à 100
Chinon, 1877.	1 ^{er} id.	à 95
Id.	2 ^e id.	à 85
Id.	3 ^e id.	à 75
Id.	—	à 75

APPEL AUX POETES.

Le vingtième Concours poétique, ouvert en France, le 15 février 1878, sera clos le 1^{er} juin 1878. Seize médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 6, rue Molinier, à Agen (Lot-et-Garonne). — (Affranchir.)

M. le comte d'Haussonville vient de publier, sous le titre de *Souvenirs et Mélanges*, un volume composé de différentes études politiques et littéraires.

Les faits importants qu'il relève et les hautes considérations développées par l'auteur donnent à cet ouvrage un très-vif intérêt. Parmi les chapitres les plus remarquables, nous citerons ceux qui sont relatifs au Congrès de Vienne et un article sur M. de Cavour et la Crise Italienne. Ce volume comprend, en outre, les discours que M. le comte d'Haussonville a prononcés à l'Académie française, et une très-curieuse notice sur la vie de son père. (Un vol. gr. in-8°, Calmann Lévy, éditeur.)

LA PRIME
 LE BON Putille LE BEAU l'agréable
 JOURNAL LITTÉRAIRE
 D'Éducation et d'Instruction, Sciences, Beaux-Arts, Théâtres, etc.,
 Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes,
 Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.
 ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois.
 Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

L'époque de Louis XV, si féconde en intrigues de toutes sortes et que les romanciers contemporains ont souvent exploitée avec bonheur, a fourni à M. Jules Noriac le sujet d'un charmant volume, *la Comtesse de Bruges*, qui vient de paraître chez Cal-

mann Lévy. C'est un de ces romans lentement écrits, où l'on trouve des scènes pleines de mouvement et de passion, de piquants détails de mœurs. En brochant sur un canevas historique, l'auteur du 101^{me} Régiment et de *la Bêtise humaine* a fait une de ces œuvres les plus saisissantes et les mieux réussies.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
 publie chaque quinzaine les modèles les plus nouveaux de robes, manteaux, polonaises, costumes d'enfants, chapeaux, coiffures, lingerie, ouvrages de dames, tricots, guipures, tapisseries, crochets, etc.; avec 12 feuilles de patrons en grandeur naturelle.
 Six mois : 4 fr. 50. — Un an : 8 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
 publie en outre, dans chaque livraison, une belle

gravure de mode colorée; avec les modes colorées et les patrons en grandeur naturelle.
 Six mois : 6 fr. 50. — Un an : 12 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
 publie une édition complète donnant, par an, 36 belles gravures colorées, 12 feuilles de travaux et 48 grands patrons tout découpés en grandeur naturelle.
 Trois mois : 6 fr. — Six mois : 11 fr. — Un an : 20 fr.
 5, rue des Filles-Saint-Thomas (place de la Bourse), Paris.

CRÉDIT HYPOTHECAIRE (17^e ANNÉE)
 PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.
 Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
 Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 FÉVRIER 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %			73 95	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	622	50		Canal de Suez	753	75	
4 1/2 %			106	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660			Crédit Mobilier esp.	587	50	
5 %			109 70	Crédit Mobilier	166	25		Société autrichienne	545		
Obligations du Trésor, t. payé.			492	Crédit Foncier d'Autriche	520			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			235	Charentes, 500 fr. t. p.	141	95		Orléans	543		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			309	Est	648	73	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	338		
— 1865, 4 %			520	Paris-Lyon-Méditerranée	1970			Est	335	40	
— 1869, 3 %			395	Midi	793			Nord	344	75	
— 1871, 3 %			385	Orléans	1323	75		Ouest	336		
— 1875, 4 %			505	Yendée, 500 fr. t. p.	772	50	1 25	Midi	334	50	
— 1876, 4 %			495	Compagnie parisienne du Gaz	1342	50		Charentes	319		
Banque de France			3190	C. gén. Transatlantique	485			Canal de Suez	533	75	
Comptoir d'escompte			703								
Crédit agricole, 300 f. p.			323								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			340								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —	—	(s'arrête à Angers)
9 — 1 —	—	—	omnibus-mixte.
1 — 25 —	—	—	soir, —
4 — 10 —	—	—	express.
7 — 15 —	—	—	omnibus.
10 — 37 —	—	—	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 31 —	—	omnibus.
9 — 40 —	—	—	express.
12 — 40 —	—	—	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	—	—	omnibus-mixte.
10 — 28 —	—	—	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 45^e ANNÉE (1877).
 Prix du volume broché 7 fr. »
 — cartonné 8 50
 Franco par la poste, 4 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 5 décembre 1877.
 LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Paris 7 fr. »
 Départements 8 50
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
 Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque.
 1 volume broché 7 fr. »
 Cartonné 8 50
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
 Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
 Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.
 Prix de chaque volume broché 6 fr.
 L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.
 Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque, 1 volume in-4^e, 2^e édition.
 Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
 Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent ; 1 vol. grand in-8^e.
 Prix, pour Paris, broché 45 fr. cart., doré sur tranche 48

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.
 On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DIZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
 Pour entrer en jouissance de suite,
Le MOULIN GEORGET
 Situé sur les Châteaux, à Saumur.
 Beaux logements et jardin.
 Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.
 S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M^e MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A AFFERMER
 Pour la Toussaint 1878,
UNE FERME
 Située aux environs de Saumur,
 D'une contenance de 7 à 10 hectares, à la volonté du preneur, comprenant terres labourables et prés. Le fermier sera chargé de façons de vignes.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
 S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.
UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.
 S'adresser au bureau du journal.

Un négociant de Saint-Florent demande un teneur de livres sérieux et connaissant parfaitement la comptabilité.
 Inutile de se présenter sans de bonnes références.
 S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE
 (T. LANGLADÉ, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOUREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 100 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. Bon ordinaire de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 75 à 100 francs la pièce, rendue aux mêmes conditions.
 Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

NOUVELLE FRANCE.
Colonie libre de Port-Breton.
 Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays.
 S'adresser à M. le marquis de RAYS, consul de Rolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

FABRIQUE IMPORTANTE (station de chemin de fer près Paris) demande Associé avec 200,000 francs garantis, pour remplacer un associé partant. Affaires : 400,000 fr., augmentant chaque année. Position exceptionnelle. Bénéfices considérables.
 AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, à Paris. (95)

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, et comptable, demande une comptabilité pouvant occuper quelques heures par jour.
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des Commanditaires pouvant prendre SEPT ou HUIT PARTS de 100,000 fr. chacune, pour étendre l'exploitation de grandes carrières de pierre dure et tendre, située dans un centre de consommation où tous les gisements sont épuisés. Affaires sûres. Gros bénéfices. Valeur actuelle de propriété : 300,000 francs.
 Agence de l'Industrie, rue Vivienne, 17, à Paris. (97)

EAU FIGARO teint cheveux (en deux jours). 6 fr. nouveau flacon, médailleor.
 Démonstration gratis. VIGUIER, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
 Chez tous les coiffeurs, parfumeurs de France et étranger. (29)

M. RIELLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien Dentiste,
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
 Maison Beurois,
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
 Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LIBRAIRIE ABEL PILON .
A. LE VASSEUR, gendre et successeur
 33, rue de Fleurus, à Paris

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL
 CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition
 PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES À DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
 Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.
 DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE
 PHILOSOPHIE — SCIENCES — INDUSTRIE — BEAUX-ARTS
 CONSTRUCTION — ARCHITECTURE — OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, ETC

Pour paraître en Janvier 1878 :
GRAND ATLAS
 départemental
 De la France, de l'Algérie et des Colonies
 106 CARTES IN-FOLIO, GRAVÉES SUR CUIVRE ET AU BURIN
 Contenant l'indication de toutes les Communes composant chaque département
 ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE EXPLICATIF, HISTORIQUE ET STATISTIQUE
 D'UN TABLEAU DES DÉPARTEMENTS PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS, ET DE LA NOMENCLATURE BIOGÉOGRAPHIQUE DES CÉLÉBRITÉS DE LA FRANCE
 Nous ne saurions trop appeler l'attention sur cette publication, faite avec la plus scrupuleuse exactitude, et à laquelle nous avons apporté tous nos soins.
 Cet ouvrage, d'une utilité incontestable pour toute personne désireuse de connaître la géographie de la France, est absolument indispensable aux industriels, négociants, commissionnaires, officiers ministériels, etc., etc.
 2 forts volumes in-folio reliés. Prix : 125 fr.
 POUR LES SOUSCRIPTIONS FAITES AVANT FIN JANVIER 1878 :
Cent francs
 PAYABLES 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS
 Toute demande ne peut être inférieure à 20 francs. Envoi franco des Catalogues
 Saumur, imprimerie de P. GODET.
 Certifié par l'imprimeur soussigné.